



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-232

Déposé le : 4.9.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Economie Familiale

Texte déposé

En date du 12 mai 2009, j'ai déposé une interpellation « Compétences au quotidien » demandant au Conseil d'Etat, par 4 questions, si ce dernier trouvait important pour les jeunes, d'inclure une période, pour garçons et filles, d'économie familiale afin de donner des bases permettant d'organiser sa vie quotidienne au sein d'une famille, apprendre à gérer son porte-monnaie, apprendre le respect de l'écologie et l'économie, avoir des bases pour cuisiner et se nourrir sainement.

La réponse du CE mentionnait que le plan d'étude Romand, PER, comportait ce thème mais que les directions d'établissement pouvaient s'en inspirer ou pas lors de l'élaboration du programme établi pour l'année en cours en tenant compte, entre autres, des disponibilités en locaux.

Le problème de l'obésité, récurrent et dont les membres du Conseil d'Etat sont conscients, mentionné dans mon interpellation de 2009, s'est accentué ces dernières années ce qui me pousse à déposer cette interpellation afin de poser quelques questions au Conseil d'Etat :

- 1.-Y-a-t-il un ou plusieurs établissements scolaires Vaudois qui enseignent l'économie familiale ?
- 2.-Si oui, lesquels et de quelle façon ?
- 3.-Si non, pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?
- 4.-Y-a-t-il une volonté de la part du Conseil d'Etat d'instaurer une ou plusieurs périodes d'économie familiale dans le programme scolaire ces prochaines années ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour les réponses.

Commentaire(s)

Conclusions
Souhaite développer Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur : Signature : 
Rey-Marion Aliette Oulens-sur-Lucens, le 4 septembre 2018
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) : Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch